Soutien belge à l'Ukraine

Depuis l'invasion russe de grande ampleur en février 2022, la Belgique s'est déjà engagée à soutenir l'Ukraine à hauteur de 4,488 milliards d'euros. Cette aide bilatérale s'ajoute aux contributions et garanties belges apportées aux programmes de l'UE et internationaux.

Les bénéfices exceptionnels (*windfall profits*) générés par les avoirs de la Banque centrale russe immobilisés chez Euroclear servent, tel que défini au niveau du droit européen, au remboursement des prêts ERA (Extraordinary Revenue Acceleration) du G7. Les revenus pour la Belgique provenant de l'impôt belge des sociétés sur ces bénéfices exceptionnels sont depuis le début utilisés pour soutenir l'Ukraine et sa population.

Au niveau militaire

La Belgique soutient l'Ukraine à travers, entre autres :

- la fourniture de matériel militaire provenant de notre propre stock et la livraison de matériel neuf provenant de Belgique ;
- des contributions financières à des coalitions internationales (relatives aux munitions et à la défense anti-aérienne, entre autres) ;
- la formation de militaires ukrainiens ;
- son rôle actif dans la coalition F-16 (formation de pilotes et de techniciens ; un transfert d'appareils est prévu ultérieurement) ;
- initiatives visant le renforcement de la coopération et de l'intégration industrielles entre l'Europe et l'Ukraine.

Accord bilatéral de sécurité (mai 2024)
Accord d'une durée de 10 ans dans le cadre duquel la Belgique s'engage à fournir un soutien militaire à long terme pour renforcer les capacités d'auto-défense, de résilience et de dissuasion de l'Ukraine contre de futures agressions russes.

Visite à Kyiv du premier ministre Bart De Wever accompagné du vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement Maxime Prévot ainsi que du ministre de la Défense Théo Francken (avril 2025)
Annonce d'une aide militaire annuelle d'au moins 1 milliard d'euros au cours de l'actuelle législature. En 2025, l'aide militaire belge s'élevait à 1,1497 milliard d'euros.

En avril 2026, un nouveau train de mesures d'aide militaire à hauteur d'1 milliard d'euros a été approuvé. Cet ensemble de mesures comprend, entre autres, du matériel militaire et une aide financière octroyée à plusieurs coalitions dans le cadre du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine, parmi lesquelles :

- l'initiative Enduring Action on Air Defence ;
- l'artillerie ;
- le déminage ;
- des drones ;
- la coalition F16, que la Belgique continue de soutenir.

La coopération avec l'Ukraine dans le secteur de l'industrie de la défense bénéficiera également d'une attention accrue. De plus, la Belgique a décidé d'allouer 100 millions d'euros à l'initiative PURL (pour l'achat d'armes américaines au profit de l'Ukraine). **Pour l'heure, l'aide militaire promise pour 2026 s'élève donc à un montant total d'1,1 milliard d'euros.**

Au niveau civil

Ce soutien comprend entre autres :

- **Aide humanitaire** : 128,24 millions d'euros par l'intermédiaire de B-FAST (y compris l'approvisionnement énergétique d'urgence) et de partenaires internationaux (UNICEF, OCHA, HCR, OIM, PAM, UNFPA).).
- **Droits humains et lutte contre l'impunité** : 9 millions d'euros par l'intermédiaire de plusieurs agences de l'ONU, de l'OSCE, du Fonds mondial pour les survivantes et survivants de violences sexuelles liées aux conflits (Global Survivors Fund)... En 2025, il a été décidé d'y ajouter une contribution de 250 000 euros au profit de « Save Ukraine », une organisation qui œuvre pour le retour en Ukraine, la réhabilitation et la réintégration d'enfants déportés.
- **Reconstruction et résilience** : 301 millions d'euros, entre autres par l'intermédiaire d'institutions financières internationales et d'organisations internationales telles que l'AIEA, le PNUD, l'OIT, la FAO… Le programme BE-Relieve en Ukraine, à hauteur de 150 millions d'euros sur une période de quatre ans, représente le deuxième plus grand programme belge de développement. L'agence belge de coopération internationale, Enabel est active dans les secteurs de la santé, de l'énergie et de l'enseignement, principalement dans les régions de Kyiv et Tchernihiv. À la demande de l'Ukraine, Enabel fournira cet hiver également des capacités d'approvisionnement énergétique d'urgence.

Secteur privé

- 18 millions d'euros par l'intermédiaire de la société belge d'investissement pour les pays en développement (BIO), en faveur de la résilience économique locale ;
- Une garantie de crédit à l'exportation de 100 millions d'euros via Credendo.

Population ukrainienne en Belgique

Près de 100 000 Ukrainiennes et Ukrainiens ont reçu une attestation de protection temporaire en Belgique, qui leur accorde un accès direct aux aides sociales.